L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 29 AOUT 1888.

OFFICIEL.

Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Session Régulière de 1888.

No 156.] LOI

Pour définir et réglementer le fonctionnement des entrepôts publics et l'émission des reçus d'entrepôt; pour définir et punir les violations de cet acte et pour rappeler toutes lois en conflit avec lui.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que le propriétaire, locataire ou administrateur de tout entrepôt (warehouse) public, que ce soit un individu, une raison sociale, une corporation, avant d'entreprendre aucunes affaires relatives au susdit entrepôt, se procurera, à la Cour Civile de District de la paroisse en laquelle est situé ou sont situés le dit ou les dits entrepôts, un certificat portant qu'il fait des affaires comme entrepositeur public conformément aux lois de cet Etat. Ce certificat sera émis par le greffier de la susdite cour, sur pétition écrite portant l'emplacement, le nom de tel entrepôt ou tels entrepôts, le nom de chaque personne individuellement appartenant à la raison sociale, intéressée comme propriétaire ou comme principal dans l'administration de ceux ou de celui-ci. Si l'entrepôt est la propriété et sous la conduite d'une corporation, les noms du président, du secrétaire et du trésorier de la dite corporation seront énoncés, et le dit certificat conférera l'autorité de poursuivre et de diriger l'industrie d'un entrepôt public dans le sens qu'y attache le présent acte. Ce même certificat sera révocable par la cour précitée, après jugement sommaire devant la dite cour, et sur plainte par pétition écrite de toute personne alléguant quelque violation de la loi, et après preuves satisfaisantes, ainsi que dans tous autres cas du ressort des tribunaux.

La personne recevant le certificat, ainsi qu'il y est ci-pourvu, fournira au même greffier dont elle l'aura obtenu, un cautionnement en faveur de l'Etat de la Louisiane, avec sécurité bonne et solvable; lequel cautionnement devra être approuvé par la Cour, et s'élever à la somme pénale de cinq mille piastres ($5000), répondant de la parfaite fidélité du porteur à ses devoirs comme entrepositeur public et répondant de même de son entière et absolue observance à toute la législation de l'Etat ayant trait à cette industrie.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que tout individu [illegible] raison sociale [illegible] président, secrétaire ou trésorier d'aucune corporation [illegible] sera avant [illegible]

[illegible]

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc. [illegible]

[illegible]

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc. [illegible]

[illegible]

Sec. 5.—Il est de plus décrété, etc., Que, sur présentation et retrait à l'entre-positeur de tout reçu d'entrepôt par lui émis et dûment endossé, et aussi sur offre de paiement de tous frais d'entre-pôt pesant sur la propriété entreposée et énoncée au reçu, la dite propriété sera immédiatement livrable au détenteur du susdit reçu. Mais nul entrepositeur public ayant émis des reçus de marchandises, ne pourra, en aucune circonstance, sous aucune garantie, aucun livrer quelconque livrer la propriété pour laquelle les dits reçus ont été émis, tant que les dits reçus n'auront pas été rapportés, n'auront pas été annulés. Et quand il ne se conformera pas strictement avec les clauses de cette section du présent Acte, il sera responsable, à l'égard du détenteur légal du reçu, de la pleine valeur de la propriété y décrite, et telle qu'elle existait au moment de la contravention. En outre il sera passible des pénalités ci-prescrites, sans préjudice de la pénalité attachée au crime de l'obtention d'argent ou de marchandises sous de faux prétextes, ou à la complicité dans le dit crime. Lorsque des marchandises seront retirées de l'entrepôt sur un reçu quelconque, le dit reçu portera sur sa face, en caractères bien visibles, écrits à l'encre, ce mot: "Cancelled," avec le nom de la partie annulant le dit reçu, lequel sera désormais de nulle valeur et ne pourra jamais plus être mis en circulation.

Sec. 6.—Il est de plus décrété, etc., Qu'aucun entrepositeur public n'insérera dans aucun reçu d'entrepôt public, émis par lui, aucune expression, forme de langage, limitant ou modifiant ses charges et responsabilités, telles que les lui imposent les lois de cet Etat, sous cette réserve qu'il déclinera toute responsabilité pour coulage ou dépréciation.

Sec. 7.—Il est de plus décrété, etc., Que les reçus émis relativement à des marchandises emmagasinées dans des entrepôts publics, ainsi qu'il y est ci-pourvu, seront négociables et transférables par endossement en blanc, ou par endossement spécial et livraison, de la même façon et dans les mêmes limites que les lettres de change et les billets sous seing privé le sont actuellement et sans aucune autre formalité. Et le cessionnaire ou le détenteur de tel reçu d'entrepôt public, sera connu et tenu pour le propriétaire réel, exclusif, en tous points, à tous égards, de la propriété décrite sur le dit reçu; laquelle sera sujette seulement au lien et privilège de l'entrepositeur public pour magasinage ou autres frais d'entrepôt. Pourvu, néanmoins, que tous ces reçus d'entrepôts publics qui porteront ces mots: "Not negotiable" (non négociable), visiblement écrits ou timbrés sur leur face, soient exceptés des prescriptions de cette section; et pourvu encore qu'aucun entrepositeur public n'émette de reçus d'entrepôt portant sur sa propre propriété emmagasinée dans son propre entrepôt. Pourtant si, de bonne foi, il vend la susdite propriété, il pourra émettre, en faveur de l'acheteur, son reçu d'entrepôt public, dans la forme et la teneur ici prescrites, et l'émission et la livraison du dit reçu auront la valeur d'un complément de vente; elles constitueront l'acheteur, ainsi qu'il est dit plus haut, propriétaire de l'objet de vente décrit sur le dit reçu. Rien dans cette dernière clause ne sera interprété comme exemptant celui qui aura émis ce reçu, relatif à sa propriété dans son propre entrepôt public, de se conformer et d'être astreint, sous tous les autres rapports, à toutes les autres sections et clauses du présent Acte.

Sec. 8.—Il est de plus décrété, etc., Que tout entrepositeur public qui violera aucune des clauses du présent Acte, se rendra coupable d'un délit criminel; et après mise en accusation et conviction, il sera, à la discrétion du tribunal, condamné à une amende n'excédant pas cinq mille piastres ($5000), ou à un emprisonnement dans le pénitencier de l'Etat, n'excédant pas cinq années, ou condamné aux deux peines.

Sec. 9.—Il est de plus décrété, etc., Que rien dans le présent Acte ne sera interprété comme s'appliquant aux entrepôts privés, ni à l'émission de reçus par les propriétaires ou administrateurs des dits entrepôts sous la législation en vigueur; ni comme interdisant aux entrepositeurs publics d'émettre aussi des reçus comme ceux qui sont actuellement émis par les entrepositeurs privés, en vertu des lois en existence. Pourvu que les dits reçus, d'un caractère privé, émis par des entrepositeurs publics ne soient jamais écrits dans une forme ou sur des blancs indiquant que l'émission en provient d'un entrepôt public; mais, tout au contraire, chacun des dits reçus portera, sur sa face, en gros caractères, ces mots: "Not a Public Warehouse Receipt," (Reçu ne provenant pas d'un Entrepôt Public), ajoutés à toute phraséologie ci-après par les lois jusqu'ici en force.

Sec. 10.—Il est de plus décrété, etc., Que toutes les lois et parties de loi en conflit avec le présent Acte sont et demeurent par le présent rappelées, dans les parties d'icelles qui établissent tel conflit.

Sec. 11.—Il est de plus décrété, etc., Que le présent Acte sera en vigueur à partir de la date de sa promulgation.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 12 juillet 1888.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Jos. GEBHARDS,
Assistant Secrétaire d'Etat.

West End.

Qu'on se [illegible] ou trois semaines restent encore aux soirées du West End. Nous ne saurions donc trop vous engager à profiter de cette courte période; celle-ci écoulée, ce sera le tour des scènes amoureuses qui, en général, font leur ouverture vers la mi-septembre.

L'attrait des concerts sur les bords de notre splendide Lac est toujours grand, mais depuis huit ou dix jours, il s'est accru de la présence d'une nouvelle artiste, Mlle Alice Raymond. Par malheur la pauvre s'est mise de la partie et a quelque peu [illegible] la Compagnie du West End. Néanmoins par les recettes qu'elle a réalisées, malgré les averses, on peut se faire une idée du résultat qu'elle aurait obtenu si le temps avait été propice. Quatre jours encore et le second et dernier engagement de Mlle Alice Raymond aura pris fin.

Nous rappelons donc au public qu'elle se fera entendre, ce soir, dans plusieurs compositions qui lui ont valu le nom qu'elle s'est acquis aux Etats-Unis. Nous engageons les amateurs de musique à profiter des dernières soirées de l'artiste et aussi des dernières soirées du concert du West End, sous la conduite de M. Geo Paoletti.

La Poupée Modèle.—C'est vraiment une des plus gracieuses publications parisiennes [illegible]

[illegible]

Les amusements sont là à l'infini, et tous les mois [illegible]

[illegible]

La Poupée Modèle se publie à Paris, rue Vivienne No 48, au prix de 11 francs par an pour l'étranger. Nous ne connaissons pas de cadeaux plus utile à faire aux petites filles, sans compter que les petits garçons y mordent aussi à belles quenottes.

Matinée musicale.—Quelques amateurs, membres de l'Orphéon Français de la Nouvelle-Orléans, se proposent de donner dimanche prochain, 2 septembre, à l'hôtel [illegible], Covington, une matinée musicale dont le programme sera, nous assure-t-on, fort attrayant.

La matinée commencera à 1 heure précise.

Russie.

Revenant sur les questions et combinaisons dont sont remplis les journaux anglais et hongrois, à propos de l'entrevue des deux empereurs, la Gazette de Moscou dit que tout ce qu'a été répandu par certains journaux sur une modification de la politique russe, est un contre-sens des plus évidents.

"En modifiant sa politique, ajoute la Gazette de Moscou, la Russie abandonnerait la France aux puissances de l'Europe centrale.

"Or, tout le monde sait que l'intégrité de la France comme grande puissance a une haute importance, non seulement pour la Russie, mais aussi pour l'équilibre européen. Donner à l'Allemagne carte blanche pour écraser la France, ce serait exposer la Russie, comme toute l'Europe, à un coup mortel."

La Russie avait offert une prime considérable à l'inventeur du meilleur fusil à tir rapide. Un officier du génie, appartenant à l'état major de Versovie, vient d'obtenir le prix pour son nouveau fusil, dont voici les principales qualités: Il est le moins lourd de tous les fusils en service dans les armées européennes; le canon ne s'échauffe pas malgré les décharges répétées. On peut tirer soixante-deux coups à la minute. On sait déjà que la Russie possède une poudre qui brûle sans fumée et presque sans bruit.

Le Times, de Londres, signale le discours qu'aurait prononcé, aux fêtes de Kiew, le général Ignatieff en faveur de l'union des peuples slaves. Le général aurait dit: "Nous nous avancerons vers l'ouest en dépit de tous les obstacles et malgré l'Autriche, qui n'est qu'un zéro dans l'équation européenne. Nous ne nous sommes jamais préoccupés de l'Autriche, nous ne nous en préoccuperons jamais."

Afin d'encourager la colonisation dans l'Asie centrale, le ministre de la guerre de Russie a l'intention d'autoriser le mariage des soldats des garnisons transcaspiennes.

Les femmes et les enfants des soldats seraient logés et transportés gratuitement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 août 1888.—Indications pour la Louisiane: Pluie, température presque stationnaire.

Température du 28 août 1888.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	78	25
Midi	80	26
3 P. M.	78	25
6 P. M.	78	25

LA TEMPERATURE.

Bulletin quotidien.

Le Signal Service relève tous les jours, à la même heure, le degré de la température, moyenne et maximum, sur différents points des Etats-Unis. Le tableau suivant indique le maximum:

28 Août 1888.
Degrés Fahrenheit.

Atlanta	80
Pensacola	84
Mobile	86
Montgomery	90
Vicksburg	82
Nouvelle-Orléans	81
Shreveport	82
Fort Smith	84
Little Rock	80
Galveston	86
Riogrande	98
Corpus Christi	84
San Antonio	88
Brownsville	90
Chattanooga	72
Memphis	80
Nashville	78
Louisville	78
Palestine	84
Fort Sill	86
Fort Elliott	78
Fort Davis	82
Port Ead	86

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Louis Kuntz à Mlle Alice Rousde.
Fred A. LaRue à Mlle Caroline Daubert.
Albert S. Beecher à Mlle Katie L. Schoppel.
Joseph Jane à Veuve Albertina Moragas.

Naissances.

Mme Frédérick Weber, Jr., une fille.
Mme Andrew P. Marmouget, une fille.
Mme Michael J. Dunn, une fille.
Mme Alex Revertigo, une fille.
Mme Chas Jenkins, une fille.
Mme Henry Abaenmaker, une fille.
Mme Philip Schleinger, un garçon.
Mme Samson Levy, un garçon.

Décès.

John A. Eschelman, Jr., 25 ans, 35 rue St Ferdinand.
Morris Cook, 5 ans, 60 rue Olivia, Alger.
Henry C. Bialas, 8 jours, rues Green et Cambronne.
Dr. Charles C. Baquié, 37 ans, 262 rue Nord Roman.
Mlle Marie Thibault, 15 ans, 127 1/2 rue Craps.
Bittor M. Menge, 22 mois, rues Marengo et Jersey.
Edith Poydras, 1 mois, Asile Poydras.
Anna Hill, 31 ans, 56 rue Nord Prieur.
Joseph Parga, 33 ans, 740 rue Annonciation.
John McCloskey, Sr., 77 ans, 711 rue St Charles.
Mme Isaac Toomer, 161 rue Camp.
Fred. A. F. Schaeder, 4 mois, 238 rue Lafayette.
Bernadino Carter, 1 an, 24 rue Mazant.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

George W. Merritt à John H. Wilson, un terrain dans l'îlet borné par les rues Prieur, Roman, Laharpe et Columbus, $1,200.

Samuel Johnson à Louis Stumph, un terrain dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Jackson et Joséphine, $800.

Mme Vve Michael Hays à Mme Vve Frank Ackerman, un terrain dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Arabella et Joseph, $650.

Mme James P. Guignault à Mme Vve Louis Roques, un terrain dans l'îlet borné par les rues Grande Route St-Jean, Florida, Campement et Sauvage, $1,000.

Cour Civile.—Nathan Frank, la Yeager Nulling Company pour $878.—180.

R. B. Post, agent contre Kitchoff frères pour $180.

Mme Marguerite J. Fournier contre les mêmes pour $104.

Inventaire des biens de Peter Toque, $138,050.

Les successions Michel Coltins et Catherine Hunter sont ouvertes.

John J. et Wm A. Macheca, marchands de fruits, font cession de biens à leurs créanciers. Actif, $7055 85; passif, $13,262 48. Réunion des créanciers le 1er octobre 1888 devant Thos H. Kennard.

Cour Criminelle.—Section B.—C. Washington, larcin, quatre mois de prison.

Pat Dillon, larcin, deux mois.

Anderson Robinson, coups et blessures, deux mois de pénitencier.

Wm Moore, vol.—L'Etat abandonne les poursuites.

Chute mortelle.—Marcelin Perez, un matelot du steamship "Explorer," est tombé dans la cale et s'est brisé la colonne vertébrale. La mort a été instantanée. Le corps a été transporté à la dernière résidence du défunt, rue St. Philippe, entre Johnson et Galvez.

Distribution—La distribution des provisions a été reprise hier à la station Centrale, où les nécessiteux peuvent se rendre maintenant que l'eau s'est retirée. Pendant toute la journée, le Bureau du Capt. Malone, transformé en une épicerie, n'a pas désempli. On continuera à distribuer les rations aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

Le feu.—Le feu a détruit, hier matin à 1 heure, encoignure Levée et Broadway, une maison en bois inhabitée.

Police Bill.—L'avocat général a écrit hier au maire, pour lui demander si son intention est de faire observer le Police Bill. M. Rogers dit que si le gouvernement municipal refuse de se soumettre à ce bill, il sera obligé de l'y forcer.

Le maire n'a pas l'intention de prendre encore aucune mesure à cet égard et il déclare qu'il répondra en temps et lieu à la lettre de l'avocat Rogers.

Arrêté.—On a arrêté hier matin à Alger, où il habitait, un nommé John Springer qui a à répondre à Bâton Rouge à une accusation de détournement.

Drainage—Le Commissaire des travaux publics annonce qu'il est prêt à toute éventualité. On travaille activement à la réparation de la pompe Melpomène et s'il survenait un nouvel orage, on pourrait épuiser l'eau au fur et à mesure qu'elle tomberait. On répare et consolide toutes les levées et l'on a mis partout à proximité, des matériaux pour réparer immédiatement celles des digues qui se rompraient.

Chute.—Hier soir, à 7 h. 30, un nommé Frank Tillmann est tombé, au coin des rues Marigny et Chartres, et s'est blessé à la tête. Transporté d'abord à la station du 3me précinct, où il a reçu les soins des Etudiants, il a ensuite été transporté chez lui, rue Enghien, entre Royale et Chartres.

Southern Laundry.—MM. F. M. Vincent & C. Conway viennent d'établir aux Nos. 138 et 140 de la rue Zulu une blanchisserie qui occupe les trois étages de ce double immeuble. Toutes les machines ne sont point encore arrivées mais celles qui doivent occuper le rez-de-chaussée sont toutes en place et l'ouverture définitive aura lieu lundi prochain.

L'établissement est muni d'un filtre connu sous le nom de Sollivan Steam Filter et emploie une douzaine d'ouvriers. Il peut fournir par jour 600 chemises et se charge de satisfaire aux commandes dans la même journée. Déjà les voitures sillonnent la ville et les pratiques s'annoncent nombreuses. Nous souhaitons aux propriétaires de cet établissement de réussir comme ceux qui les ont devancés.

Paragraphes.—S. Atkinson, accusé du vol de $250, commis à Dallas, a été amené en cette ville par le chef de police Arnold.

—Un nègre du nom de Henry Evans a été blessé dangereusement à coups de cornes par un taureau, rue Bienville, près du Métairie Ridge.

—Encoignure Derbigny et Française, un petit garçon de 5 ans, fils de M. J. H. Schirandts, a eu la mâchoire fracturée et plusieurs dents emportées d'un coup de pied de vache.

—Hier matin, à 1 heure, on a tiré 7 coups de revolver au coin des rues Hillery et Ste-Anne. On en a tiré le même nombre au coin des rues Broadway et Oliver.

—La cheminée du No 36 de la rue Bienville est en mauvais état et menace de tomber.

—Le shérif W. E. Robb, de la paroisse Catahoula, qui a reçu treize coups de revolver des frères Hollman, est arrivé hier en ville et a été transporté à l'hôtel.

DÉPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 28 août—Le trois pour cent est coté à 83 francs 80 centimes.

Le Czar et la Czarine.

St. Pétersbourg, 28 août—Le Czar et la Czarine fonderont un monastère en Abyssinie.

Acte barbare de l'empereur du Maroc.—Ordre de massacrer enfants, vieillards et femmes.

Londres, 28 août—Une dépêche de Tanger au Central News annonce: "L'empereur du Maroc est décidé à exercer une prompte et terrible vengeance sur les rebelles qui ont massacré récemment le prince Muley et ses 200 partisans.

Les troupes envoyées contre les insurgés sont autorisées à massacrer, ravager et brûler. Ni les enfants, ni les vieillards ne sont épargnés; quant aux femmes, on leur réserve le viol et l'esclavage.

L'empereur a pénétré dans les districts mécontents, et l'on rapporte qu'il est entouré par les insurgés assiégés.

On demande instamment aux puissances européennes d'envoyer des navires de guerre au Maroc, pour protéger les chrétiens et les juifs dans les villes de la côte.

Le Prof Von Esmarick.

Londres, 28 août—Une réception a été offerte hier soir, au Terrace Garden, au Prof. Von Esmarick et à sa femme la princesse de Schleswig-Holstein.

Celle-ci a présenté une bourse de trois cents piastres pour les pauvres de Schleswig-Holstein en cette ville.

Des discours ont été prononcés et des vivats poussés pour l'Allemagne unie.

Nouvelles du Japon.

Vancouver, Colombie anglaise, 28 août—Le Albany est arrivé avec des nouvelles du Japon, en date du 10 courant.

La compagnie de télégraphe coréenne a terminé la ligne entre Soul et Tusow.

La compagnie de thé Kobe est en train d'expédier 100 caisses de thé pour le marché américain, comme échantillons.

Le bruit circule que les marchands de thé chinois de Foo-Chow sont sur le point de former une compagnie pour exporter directement le thé à Londres et en Australie.

Hong-Kong devait être déclaré port infecté le lendemain du départ du steamer Albany.

L'inondation dans la province Mianco est très sérieuse. Cent cinquante maisons à Ibi Gamin ont été emportées par l'eau et cinq cents détruites. Cinquante personnes ont péri.

WASHINGTON.

CONGRES

Chambre.

Washington, D. C., 28 août—L'orateur a soumis à la Chambre un certain nombre de demandes de congé, mais M. Breckenridge, du Kentucky, objecte à ce qu'on accorde des congés excepté dans les cas de maladie.

M. Grosvenor, de l'Ohio, qui avait demandé un congé de dix jours pour affaires importantes a avoué franchement qu'il avait des engagements pour prononcer des discours dans l'Etat du Maine.

M. Weaver, de l'Iowa, dit que M. Grosvenor doit rester représenter le Main, à la Chambre, vu qu'aucun des représentants de cet Etat n'est présent actuellement.

M. Grosvenor répond que si le représentant de l'Iowa veut s'occuper de ses propres affaires, lui, (Grosvenor) s'occuperait des siennes.

Après une longue discussion un congé est accordé à MM. Grosvenor, Stewart et Truener.

La Chambre se forme ensuite en comité général sur le bill Oklahoma.

Le Président Cleveland.

Washington, D. C., 28 août.—Le Président et le Col. Lamont, accompagnés par le Commissaire de l'Intérieur Miller, sont partis hier soir de Washington pour une partie de pêche qui durera deux ou trois jours, dans le voisinage de Clifton Forge, dans les montagnes Blue Ridge.

Enquête sur les pêcheries de l'Alaska

Washington, 28 août—L'enquête sur les pêcheries de l'Alaska a été reprise aujourd'hui.

T. F. Morgan, employé de la compagnie de l'Alaska, a dit qu'il pensait que si le gouvernement des Etats-Unis ouvrait la partie du détroit de Behring dont la juridiction lui avait été cédée par la Russie, à la navigation générale, les résultats serait désastreux.

Fièvre jaune.

Jacksonville, Floride, 28 août—Hier après midi à 6 heures le rapport officiel relatif à la fièvre jaune pour aujourd'hui constate dix nouveaux cas, neuf convalescents et trois décès.

Ceux-ci sont: C. H. Pollard, Albert Fisher et Burton Mays (hommes de couleur).

Jusqu'à cette date il y a eu 110 cas et 17 décès.

Soixante-deux malades sont en traitement.

Jacksonville, Floride, 28 août.—Le rapport aujourd'hui sur l'épidémie indique qu'il y a en 21 nouveaux cas dans les faubourgs et dans la ville, dans les 24 heures finissant à 6 heures. Deux décès ont été constatés.

On rapporte qu'une sœur de la Merci de St-Joseph est morte ce soir à St-Luc, après que le rapport officiel eût été publié.

Un comité de l'Association des citoyens a eu une conférence aujourd'hui, à Orange Park, avec les représentants des Boards de santé des comtés du sud de la Floride. Il en est résulté que certains frets pourront sortir de la ville en prenant des précautions raisonnables. Un grand nombre de personnes partent journellement pour le camp Ste-Marie sur le train du gouvernement.

On n'a pas fait d'appel général pour des secours, mais il faudra indubitablement le faire sous peu. Presque tous ceux qui demandent des secours sont des gens de couleur.

Atlanta, Georgie, 28 août—Il y a eu aujourd'hui en cette ville un meeting très animé de réfugiés de Jacksonville. On y a discuté l'action des chemins de fer qui refuse de transporter les personnes hors de Jacksonville.

M. Walters, négociant marquant de ce dernier endroit, a proposé de nommer un comité qui se rendrait à Tallahassee pour conférer avec le gouverneur sur la situation.

Association nationale de la lumière électrique.

New York, 28 août—Une convention des représentants de l'Association nationale de la lumière électrique sera ouverte mercredi à midi, à l'Hôtel Brunswick, en cette ville par le maire Hewitt.

MM. S. A. Duncan, de Pittsburg, président de l'Association, S. E. Weeks, de Kansas City, vice-président, A. S. Decamp et au moins 400 membres de l'organisation assisteront, dit-on à l'assemblée.

Le bref papal.

Baltimore, Md., 28 août.—Le bref papal, nommant le Rév. Dr John S. Foley archevêque de Détroit, a été reçu hier matin par le cardinal Gibbons. On n'a pas encore fixé le jour de la consécration; du reste celle-ci n'aura pas lieu avant novembre.

Convention républicaine d'Etat.

Saratoga, N. Y., 28 août.—La convention républicaine d'Etat a été appelée à l'ordre, vers midi, par le vice-président Knapp, du comité républicain d'Etat.

M. Ben. F. Tracey a été élu président temporaire et a prononcé une allocution en prenant le fauteuil.

New York 28 août—La convention républicaine a choisi par acclamation M. Warner Miller comme candidat aux fonctions de Gouverneur et le Col. S. V. A. Crugar à celles de Lieutenant Gouverneur.

Mort du Rév. Jesse Pratt.

St-Louis, Mo., 28 août—Une dépêche spéciale de Little Rock, Arkansas, au journal Post Dispatch, annonce la mort, dans des circonstances bien tristes, du Rév. Jesse Pratt, le plus ancien ministre baptiste de l'Arkansas. Son fils J. R. Pratt est devant la Cour pour avoir assailli une femme, et le malheureux père avait exprimé l'espoir qu'il mourrait avant le verdict du jury. Il est mort, en effet, selon son désir, cinq heures avant la condamnation.

Le fils a été condamné à cinq ans de prison.

Le chagrin et la honte ont tué le malheureux père.

Fin de grève.

Evansville, Ind., 28—Un meeting secret de la Fraternité des ingénieurs et des chauffeurs a eu lieu hier, pour s'occuper du projet de grève sur les lignes de fer du système Mackey. Il s'est manifesté une forte opposition à la grève et l'on a nommé un comité pour aller trouver le Président Mackey.

Dans une conférence qui a suivi, il a été constaté que le comité avait notifié à M. Mackey que les grévistes retourneraient au travail, si l'on voulait faire une enquête sur les accusations qui pèsent sur l'ouvrier Smith, afin de remédier au mal, si les accusations étaient fondées. M. Mackey a consenti, en assurant aux hommes qu'ils seraient protégés contre toute imposition. Sur cette assurance, les grévistes ont repris leurs travaux.

Décision intéressante sur la responsabilité des propriétaires de navires.

Green Bay, W., 28 août.—En 1880, comme le navire à hélice Depère passait sur la rivière Fox, des étincelles sorties de la cheminée sont, à ce qu'on dit, allées tomber sur une scierie, le feu s'est communiqué à l'établissement qui a été détruit ainsi que 66 maisons; d'où une perte de $66,000.

Il y avait sur ces bâtisses une assurance de $15,000 la compagnie du Phœnix, de Brooklyn.

Cette compagnie a intenté un procès à la Cie. de transport Goodrich, au nom des assurés.

Le juge Harlan, de la cour des Etats-Unis, vient de rendre sa décision sur une motion débattue sur ce sujet, en juin 1887. La motion demandait le rejet de l'injonction lancée dans une poursuite devant une cour des Etats-Unis, interdisant ainsi aux plaignant, dans les cas d'incendie, le droit de poursuite devant les cours d'Etat.

Le juge Harlan a cassé l'injonction, se basant sur la loi du Congrès qui a limité la responsabilité des propriétaires de navires à la valeur du navire; cette responsabilité ne s'applique donc pas au dommage causé sur terre par le navire. Appel de la cette décision sera fait devant la Cour Suprême.

Les mémoires du général Sheridan.

Nonquitt, Mass., 28 août—Il est parfaitement connu que les mémoires manuscrits du général Sheridan sont entre les mains d'éditeurs de New York pour être publiés. On a pensé que Mme Sheridan recevrait de la vente de ces manuscrits une somme d'argent qui viendrait grossir ses maigres ressources.

Les amis de Mme Sheridan ont appris avec peine qu'un éditeur de Springfield s'apprêtait à publier, sans autorisation, une vie du grand soldat. Ils craignent que ces publications ne nuisent non seulement à la réputation du général, mais aux intérêts les plus légitimes de sa veuve. Le col. W. V. Sheridan a écrit à M. John L. Johnson, Springfield Mass., une lettre dans laquelle il dit: vous me demandez s'il sera publié une histoire authentique de la vie et des actes du général et s'il en est ainsi, quand aura lieu cette publication. J'ai le plaisir de vous apprendre que les mémoires de Phil. H. Sheridan, seront publiés à New York vers le 1erdécembre 1888.

Ce sera la seule vie authentique du général. Il a passé à écrire ces mémoires une grande partie des quatre dernières années de son existence. Je crois que ce sera une œuvre extrêmement intéressante. On veut faire concurrence à l'éditeur avec des vies prétendues authentiques du général; ces livres ne peuvent avoir aucune valeur, attendu qu'il n'existe pas d'autre manuscrit que celui que je signale, qui est parfaitement authentique et dont peuvent seuls disposer les exécuteurs testamentaires du général.

Nominations.

Maîtres de poste: H. L. Brownell, Spirit Lake Iowa; J. W. Hughes, Cawker City, Kans.; M. Coope, Forest City, Ia.; Instenmerger, Erie, Kas.; F. Madigan, Wallace, Kas.; F. W. Sprague, Russville, Va.; E. S. Halier, Rock Springs, Wyo.

Le Président à la pêche

Washington, 28 août—Le Président et le colonel Lamont, accompagnés du commissaire Miller, sont partis de Washington pour une excursion de trois jours consacrée à la pêche et sont allés dans le voisinage de Clifton Gorge.

La fièvre jaune en Floride.

Jacksonville, Floride, 28 août—Nouveaux cas dans les quarante-huit heures finissant à midi, 6; décès, 3; en traitement, 67. Le temps est chaud, lourd, humide.

L'ouverture des communications avec le reste du pays, au nord de la latitude, a causé un peu de soulagement.

La ville est propre et entretenue avec soin.

La question du Home Rule.

New York, 28 août—Le câble de Londre renferme le rapport suivant lequel M. Ritchie, auteur du bill du gouvernement local pour l'Angleterre, prépare une mesure semblable pour l'Irlande. Ce bill sera présenté au nom du Cabinet, durant la session d'automne du Parlement.

Le choix de M. Ritchie fait croire que l'on a une sérieuse intention d'apporter quelque adoucissement à la situation, attendu que c'est un esprit libéral, ayant des tendances progressistes et généralement respecté.

La dépouille mortelle de l'Evêque Harris.

New York, 28 août—Les révérends Clark et Johnson, de Detroit, sont attendus pour recevoir les restes de l'évêque Harris qui arriveront jeudi, à bord du steamer Land.

L'évêque Worthington, du Nebraska, officiera au service funèbre, qui aura lieu mardi prochain, en l'église St Paul de Detroit.

Cyclone.

Washington, D. C., 28 août—Lundi on annonçait un cyclone d'une force modérée près de la Havane. Le cyclone avait une direction nord ouest. Les navires partant des ports sur le golfe sont prévenus.

Suisse.

On écrit, de Genève, à la République Française:

Vous avez eu l'invasion phylloxérique; c'est maintenant notre tour. Si bien armés que nous soyons, malgré nos commissions de surveillance qui font du reste des merveilles et sans lesquelles nous serions certainement beaucoup plus malades, l'ennemi invisible gagne du terrain. Il n'est presque pas de semaine où l'on ne signale quelque nouveau point d'attaque. Chose aussi curieuse qu'heureuse, la seule région de notre pays qui soit jusqu'ici indemne est le vignoble du canton de Vaud, dont tous ceux qui ont parcouru le lac de Genève en bateau à vapeur connaissent au moins les bords et qui compte comme le plus important de la Suisse. Il n'y a pas très longtemps que j'entendais un agronome distingué soutenir cette thèse que si nous n'étions pas encore dévorés par le phylloxéra, c'est qu'il n'était pas qu'il fût retenu derrière notre frontière, mais il ne trouvait pas chez nous, dans nos terres plutôt fortes et humides, un milieu propice. Le terrible puceron s'est-il acclimaté sur notre sol? Quoi qu'il en soit, il faut bien admettre que nous le possédons et qu'il commence à se signaler d'une manière fort inquiétante. Ce n'est pas gai: nos ressources agricoles sont déjà si minimes! Mais c'est pourtant quelque chose de venir après la France qui a déjà livré cette même bataille et a fait bien des expériences coûteuses dont nous ne manquerons pas de profiter.

—Avec les pluies continuelles de ces dernières semaines, un autre ennemi de la vigne est à redouter: l'oïdium. En la traversais, il y a quelques jours, une portion du vignoble vaudois, et je fus étonné d'y trouver une quantité de petits drapeaux plantés d'une manière irrégulière. Je crus d'abord qu'on venait d'y découvrir le phylloxéra et, pour le coup, cela devenait sérieux. Il n'en était cependant rien: ces petits guidons servaient à désigner les clos dont les propriétaires se chargeaient de faire subir aux ceps le traitement voulu contre l'oïdium; pour les autres, la commune devait y faire procéder d'office.

Les dégâts causés, dans le vignoble vaudois, par la dernière averse de grêle, sont beaucoup plus considérables qu'on ne le croyait au premier abord. La surface dévastée a été rarement aussi étendue.—Des environs de Lausanne à Cully, la plupart des parchets ont été atteints, Chailly et la Vuachère ont particulièrement souffert.

"Nous avons eu l'occasion, dit la Feuille d'Avis de Lausanne du 4, de voir ce matin des vignes affreusement dévastées sous le Petit-Bochat, près la Conversion. Toutes les feuilles sont percées de trous de la grosseur d'une balle de fusil, et chaque grappe a été touchée par plusieurs grêlons. Les évolutions de cette averse de grêle ont dû être des plus capricieuses, car à côté de vignes très fortement frappées on en remarque qui ont beaucoup moins de mal. Il est aussi à remarquer que l'on trouve des grappes atteintes tout autour du cep, ce qui ne pas lieu généralement. Les vignerons craignent que le coître, dont M. le docteur Jean Dufour a fait une si belle étude l'année dernière, attaque les grains atteints. Si cette supposition qui n'a rien d'improbable se réalise, il y aurait non seulement le tiers, mais peut-être la moitié de la récolte qui serait déjà anéantie sur plusieurs points du vignoble."

On annonce la mort du conseiller national Battaglini, maire et député de Lugano. C'était le doyen du conseil national et l'un des chefs du parti radical tessinois.

Espagne.

M. Léon y Castillo, ambassadeur d'Espagne à Paris, a informé M. Goblet, ministre des affaires étrangères, que le gouvernement de la reine-régente, voulant donner à la France une preuve des sentiments de bonne amitié de la nation espagnole, avait prescrit au commandant de la division navale qui visite en ce moment les ports de la Méditerranée, de conduire, prochainement, à Toulon, les bâtiments placés sous ses ordres, et d'y séjourner plusieurs jours.

On télégraphie, de Barcelone, le 9 août:

Les ministres des affaires étrangères, de l'intérieur et des travaux publics se sont réunis hier soir, pour discuter la question de la participation de l'Espagne à l'Exposition de Paris en 1889.

Ils proposeront au Conseil des ministres, d'accord avec les chambres de commerce de Madrid, de Paris et de plusieurs villes d'Espagne, de laisser la première prendre à sa charge les dépenses de cette participation, en disposant à son gré de la subvention de 500,000 fr. qui lui a été allouée.

On télégraphie, de Malaga, le 9 août, que les dégâts causés par l'explosion de San-Telmo sont évalués à 200 000 fr. Des blocs de pierre ont été lancés à 500 mètres. Cinq chalets ont été fortement endommagés.

Le sinistre est attribué à une erreur de calcul dans la résistance des rochers à faire sauter.

On mande, de Barcelone, que les ouvriers employés aux constructions navales s'étant mis en grève et ayant voulu empêcher la continuation du travail, une collision a eu lieu entre les ouvriers et les grévistes.

Quatre personnes ont été blessées.

Le gouverneur de Barcelone a envoyé sur les lieux des détachements de gendarmerie qui ont rétabli l'ordre.

Le conseil des ministres a examiné le projet de réforme de l'administration des colonies. Il approuvé le projet d'achèvement du câble télégraphique aboutissant à Tanger. Il a décidé de terminer les budgets partiellement de chaque ministère pour le 15 octobre.

Une circulaire du ministre de la guerre diminue l'effectif de l'infanterie de 25 hommes par bataillon.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1888.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LE VRAI DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE.

Pour les hommes:

ULLOA, AUBRY, O'REILLY: LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE; ETAT SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS A LEUR ÉPOQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 3246.

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit:

New-York, le 1er Août 1885.
122 E. 27th st.

Au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.,

Messieurs:—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants:

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui ait résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphtérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex...7:55 am	No 4 Fast Mail .7:00 am
No 5 Coast.......9:05 am	No 6 Coast.......2:40 pm
No 1 Fast Mail 7:20 pm	No 2 Lim. Ex....3:30 pm
No 7 Sund. Exp.9:35pm	No 8 Sund. Exc 7:25 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen.....9:15 am
No 3 Chicago.........and	No 4 St-Louis
M. O. Lim....6:30 am	and Chic. Ex....5 30 pm
Sunday Ex.....8:45 pm	Sunday Ex........7:30am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 Ex.......6:20 pm	No 51 Ex.........8:20 am
No 54 E. R.	No 53 E. R.
Local.......10.00 am	Local..........4:00 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 9:30 am	No 2 Limited...5:00 pm
No 5 Fast line.8:30 am	No 6 Fast line..9:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1...........9:00 am	No. 2...........5:00 pm
No. 3...........6:25 pm	No. 4...........8:00 am
No. 5..........10:00 am	No. 6...........3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor..4.00 pm	No 20 Califor...10.45 am
No 17 Local...7.45 am	No 18 Local......7.20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a. m. 4:00 p. m..4.50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a. m... 5.00 p.m
Dimanches seulement—10:10 a.m.. 5.10 pm	Shell Beach.....9:30 am Dimanches seulement—6:00am.. 4.00pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS, COVINGTON.
Le dimanche.

Arrivée....7:25 pm	Départ ....7.30 am
	Le mercredi ....7.50 am

Tous les jours excepté le dimanche et le mercredi

Arrivée.......8.30 am	Départ..........4.00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 29 AOUT 1888

Ouichita City—BLANKS CORNWELL, à 5 p m
St Martinville—E. W. COLE, à 5 p m
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 m
Point Hommes—FANCHON, à 12 m
Bas du fleuve—MAUD M FISH, à 11 a m
Quarantine Station—NEPTUNE, à 11 a m

JEUDI, 30 AOUT 1888

Bayou Goula—LAURA LEE, à 12 m
Point House—MABEL COMEAUX, à 12 m
Port Eads—GRACE PITT, à 9 a m

Fleuve et rivières

Evansville, 28 août—La rivière a 24 pieds 3 pouces et monte rapidement. Temps clair et frais.

Marchés.

Paris, 28 août—Les rentes 3 pour cent 83 francs 80c.

Liverpool, 28 août Coton—Ferme. Ventes 10 000 balles, dont 1000 pour l'exportation et la spéculation et 7,600 balles coton américain.

New-York, 28 août—Coton stable. Uplands 10 3/4 Orleans 10 7/8. Ventes 174 balles. Futurs—stables à la clôture. Ventes 63,300 balles.

Livraison en août 10.7-, septembre 9.53, octobre 9.52, novembre 9.45, décembre 9.45, janvier 9.52, février 9.61, mars 9.68, avril 9.77, mai 9.84, juin 9.93, juillet 10.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 28 AOUT 1888.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Excelsior, Higgins, New-York.
Steamship Louisiana, Gager, New-York.
Steamship (ang.) Macgregor, Miller, Bélize, Honduras, sur lest.
Steamship (ang.) Foxhall, Brown, Carthagène, via Port Limon et Colon.

ARRIVES.

Navire (esp) Marcelina Jane, Aurige, Havane, sur lest, précédemment rapporté à la Quarantaine.
Brick (esp) Guadalquivir, Linares, Havane, sur lest, précédemment rapporté à la Quarantaine.

BATEAUX A VAPEUR.

Partis—Beck, Greenville.
Blanks Cornwall, Ouachita, Monroe.
Neptune, Taylor, Bas du fleuve.
Maud M Fish, Canton, Bas du Fleuve.

EXPORTATIONS.

PORT LIMON—Par steamship Foxhall—1631 colis [illegible].

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ—par steamship Margregor—15,400 régimes figues bananes, Macheca Bros.

BELIZE—par steamship Wanderer—52 000 bananes, 8500 régimes figues bananes, 13 barils limons, 6 barils oranges, 7 barils mangues, Macheca Bros.—$7900 en espèces, Hj Galt.

Arrivages de produits.

GREENVILLE—par steamer Pargoud—58 balles coton, 7 nouveau 1673 sacs graine coton, 3780 douves, 150 barils mélasse et fret assorti.

MONROE—par steamer Blanks Cornwell—14 balles coton (12 nouveau), 87 sacs graine coton et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—100 barils sucre.

BAS DU FLEUVE—par steamer Maud M Fish—Fret assorti.

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—84 balles coton, 1 barils sucre, 1170 sacs ancre, 17 sacs riz brut, 252 barils vin et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—5 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—359 sacs riz brut, 1 wagon boucts tabac et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—16 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—247 balles coton, 17 boucts tabac, 5 wagons farine graine coton et fret assorti.

[Par le télégraphe.]

New-York, 28 août 1888.

A A. Moulton et Cie:

Le steamship Knickerbocker, capitaine Kemble, est arrivé hier soir.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Barque Anita Berwind, Bishop......parti 5 août
Steamship Hudson, Halsey............parti 25 août
Steamship El Paso, Quick............parti 25 août
Steamship El Dorado, Byrne..........parti 28 août

LIVERPOOL.

Steamship Andean, Highton...........parti 21 juillet
Steamship Merchant, Brown...........parti 7 août
Steamship Costa Rican, Post.........parti 2 août
Steamship Yucatan, Sandry...........en char. 16 août
Steamship Bernard Hall, Alexander...par 18 août
Steamship Orator, Jones.............parti 11 août

ANVERS

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille.par. 1 août

BORDEAUX

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille.parti 6 août

BREME

Barque Maria Louise, Behring, en char. 1er août

GENES.

Barque Chiara Penco, Patre......en char. 7 août

CADIX.

Barque San Michell, Ambrosano....partie 1er mai

RIO DE JANEIRO.

Steamship Herschel.....................partie 9 août
Barque Triumpha, Amelise..............partie 8 juil
Steamship Strabo......................en char. 14 août
Navire Lydia Skolfeld, Dunning........parti 28 juil

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms.	Destination	Accostages
American	Liverpool	4e dist. 45
Archbishop	Liverpool	rue 3e
Arbet	Liverpool	3e dist. 35
Chalmette	New York	Alger
Dupuy de Lome	Havre, etc	4e dist. 42
Explorer	Liverpool	2e dist. 10
Erl King	Brême et Londres	rue 2e
Excelsior	New York	Alger
Foxhall	Port Limon	1er dist. 36
Gussie	Bluefields	Alger
Hutchinson	Havane	Alger
Louisiana	New York	2e dist. 8
Macgregor	Belize	1er dist. 15
Morgan	....	Alger
Madrid	Laid up	1er dist. 38
Parole	Laid up	Alger
Texan	Liverpool	1er dist. 20
Venezuelan	Liverpool	1er dist. 21
Whitney	Vera Cruz	Alger
Wanderer	Belize	1er dist. 15

NAVIRES.

Stephan	Brême	4e dist. 43

BARQUES.

America	....	rue 8e
Barcelona	Espagne	rue 7e
Emilie	Brême	4e dist. 43
Maria	....	Point

BRICKS.

Carmen	Mexico	rue 2e

GOELETTES.

Clara L Dyer	....	2e dist. 15
Comet	Tampico	English Turn
R B Locke	....	Alger
Santo Oteri	....	1er dist. 14

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Chas F. Simons vs. ses créanciers—No 24,785—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Charles F. Simons, le pétitionnaire dans cette affaire, soit tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, MERCREDI, le 26me jour de septembre 1888, à 11 heures a. m., pour considérer le sujet de l'application du dit pétitionnaire pour obtenir un répit pour faire face à ses obligations; que A. L. Tissot, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 25 août 1888.
Signé: THOS C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme,
Jas. B. Barbin, Député Greffier,
26 août—2l et 26 sept

Ph. Hoebel, Jr. & Cie et als. vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 24,124—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Philip Hoebel, Jr. et Maurice E. Brierre, syndics réunis des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
22août—22,26,31

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES.

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organ de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73.....RUE DE CHARTRES.......73

ASSURANCES.

Dix-huitième Etat Annuel

— DE —

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887.

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$222,406 98
Sur risques de marine		3,756 82
Sur risques de rivière		6,110 34
		$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886		70,255 00
Primes totales		$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes		27,397 12
Revenu		$329,926 26
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$119,852 81	
Sur risques de marine	7,199 67	
Sur risques de rivière	155 63	
Total des pertes payées	$127,208 11	
Retour de primes et cancellations	5,221 17	
Commissions	35,927 24	
Réassurances	17,889 56	
Licences	900 00	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	24,486 20	
Déboursés		$211,642 36
Surplus		$118,283 90
Primes non acquises de 1887	$60,696 00	
Pertes ajustées et non ajustées	34,000 00	94,695 00
Bénéfice net		$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$34,753 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	13,912 61
$10 000 Bons des Etats Unis à 4 0/0	12,700 00
$121 000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans	134,310 00
$53,200 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $2,100 sont des Draws bonds)	31,953 00
Primes en voie de recouvrement	12,628 77
Prêts sur hypothèques	62,484 34
Effets à recevoir	2,035 00
Billets à recevoir pour primes	9,421 65
Actions et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations du bureau	2,500 00
Total	$330,844 01

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
G. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, le 16 janvier 1888.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

17 jan—1m

21me Etat de Situation Annuel

— DE LA —

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie		$183,534 79
Primes sur mers		3,229 87
Primes sur rivières		1,189 34
Totales primes		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquis de 1886		37,801 16
Total		$225,755 16
A ajouter intérêt, profits et pertes	$33,077 66	
Moins: appointements et dépenses générales	13,224 12	20,853 54
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,478 00	
Sur primes de mers	3,136 62	
Sur primes de rivières	1,756 17	
	$89,372 81	
Compte de réassurances	34,620 77	
Primes remboursées et commissions	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, assurances, etc.	6,923 77	
		$176,812 22
Total		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37,146 53	
Pertes non payées	12,648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
	$89,162 50	$89,162 50

ACTIF

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	16,959 32
Prêts sur nantissement	9,850 50
Prêts sur hypothèques	5,925 00
Bons des Etats Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	29,815 00
Banques, assurances et autres stocks	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	69,619 34
Meubles et installation	3,367 75
En caisse et en banque	32,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.

[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. G. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS

H. ZUBERBIER	HERM. CURTIUS
J. J. WECKERLING	J. J. LANGLES
J. HASSINGER	J. E. MERILH
P. W. DIELMAN	JOHN THORN
J. B. MEYERS	LOUIS GRUNEWALD
GEO. H. BRAUGHN	A. G. RICKS
FRANK VATTER	W. W. HUCK
	C. B. FISCHER

15 jan—1m

Compagnie d'assurances mutuelles

DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-QUATRIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$149,968 74	
Sur risques maritimes	4,661 87	
Sur risques de rivières	5,665 35	
Total des primes	$160,296 [illegible]	
Moins—Primes non acquises	33,446	
Primes nettes acquises au 31 mai 1888		$126,850 96
Pertes payées:		
Sur risques de feu	35,371 88	
Sur risques maritimes	1,988 23	
Sur risques de rivières	2,731 59	
Taxes et dépenses, moins intérêts	16,712 56	
Réassurances et primes rendues	16,221 16	
		73,025 42
Profits		$53,825 54
Moins 7 1/2 de dividende déclarée		45,000 00
Surplus		$8,825 54
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$75,482 28	
Actions de banques et de chemins de fer	40,720 11	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	83,768 17	
Billets recevables	49,799 09	
Primes en cours de collection	33,236 55	
Actions d'assurances	800 00	
Billets hypothécaires ou par jugement	4,335 00	
Argent comptant	22,539 32	
		$360,680 46

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.

Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith	W. B. Bofinger,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan
Aristide Hopkins,	John H. Lalande,
Paul Fourchy,	D. Fatjo.
U. Bennetti,	

1 juillet—1m

Succession de Mme Emily Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,628—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par J. Benj. Chandler, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
17 août—17 22 26

BUREAU [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 30 [illegible]

PRIX DE L'[illegible]

L'Abeille du [illegible]

Les partis [illegible]

[illegible]